BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 28 septembre 2018	***N° 2018-593***

Convocation du 21 septembre 2018
Aujourd'hui vendredi 28 septembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Emmanuelle AJON à M. Arnaud DELLU
M. Jean-Jacques BONNIN à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
M. Marik FETOUH à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Nicolas BRUGERE
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Serge TOURNERIE à Mme Andréa KISS

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h00
Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h45
M. Yohan DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h00
Mme Nathalie DELATTRE à M. Jean-Louis DAVID à partir de 11h00
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 12h00
M. Vincent FELTESSE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 12h30
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique POUSTUNNIKOFF à partir de 12h00
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 12h30
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick BOBET à partir de 12h30
M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h30
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 11h00
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 10h30
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 28 septembre 2018**	***Délibération***
	Direction générale Valorisation du territoire **Direction des coopérations et partenariats métropolitains**	***N° 2018-593***

Convergence des systèmes intégrés de gestion des bibliothèques et portails associés - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Demande de subvention à l'Etat au titre du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt (1ère fraction) - Décision - Autorisation

---

Monsieur Alain TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la démarche dynamique de construction des schémas de convergence des systèmes d'information des différents métiers, les systèmes intégrés de gestion des médiathèques, bibliothèques et ludothèques des communes ayant mutualisé la gestion de leurs services numériques font à leur tour l'objet d'une opération de convergence.
L'objectif est de rationaliser le parc applicatif en proposant au catalogue de Bordeaux Métropole des solutions et trajectoires d'harmonisation souples et sécures, adaptées aux caractéristiques des communes, des établissements et de leur public.
Le périmètre comporte le Système informatisé de gestion des bibliothèques (SIGB) ainsi que les autres domaines et leur interopérabilité, à savoir :

- les portails web des bibliothèques, médiathèques et ludothèques, intégrant la gestion de leur catalogue,
- les systèmes de contrôle de prêts et de protection des ouvrages (RFID (Radio frequency identification) et portiques anti-vol),
- la connexion aux ressources numériques via un compte lecteur,
- la gestion des sessions des postes publics et des espaces numériques de travail,
- la gestion des impressions monnayées.

Pour ce faire, compte-tenu de la complexité technique et organisationnelle de la mise en œuvre de telles solutions à l'échelle de l'agglomération cadencée par le rythme des cycles de mutualisation, et des caractéristiques propres à chaque commune (vétusté de leur solution, souhait d'extension de leur solution…), une assistance à maîtrise d'ouvrage est missionnée. Elle va se décomposer en 3 phases :

- phase 1 : Analyse de l'existant, recensement des besoins et des solutions,
- phase 2 : Participation et aide à la rédaction au dossier de consultation des entreprises,
- phase 3 : Suivi de la mise en œuvre sur une commune « pilote ».

Les dépenses afférentes à cette mission dont le coût est estimé à 64. 080 € HT sont susceptibles d'être cofinancées en 2018 au titre du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt (1ère fraction). Cette participation pourrait s'élever à hauteur de 50% du coût hors taxes de l'opération.
Le plan prévisionnel de financement de ce projet s'établit comme suit :

Financeurs	Montant HT	%
Etat / 1ère fraction du concours particulier DGD	25 632,00 €	40%
Bordeaux Métropole	38 448,00 €	60%
TOTAL HT	**64 080,00 €**	**100%**

Dans le cas où le cofinancement serait moindre, Bordeaux Métropole prendrait à sa charge la différence.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2018-243 du Conseil de Bordeaux métropole en date du 27/04/2018, et en particulier son article IV.5 alinéa 57, portant sur la délégation de pouvoir du Conseil de Métropole à son Président,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la Métropole à faire converger les systèmes d'information des bibliothèques et à rechercher des cofinancements pour mener à bien ce projet.

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à valider le plan prévisionnel de financement.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président signer tout document afférant à ce cofinancement.

Article 3 : la recette sera à imputer sur le compte 74611, fonction 313.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 28 septembre 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **1 OCTOBRE 2018** **PUBLIÉ LE :** **1 OCTOBRE 2018**	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Alain TURBY